

Stavinohová, Zdeňka

Quelques réflexions à propos de "La Grammaire du français parlé"

Sborník prací Filozofické fakulty brněnské univerzity. A, Řada jazykovědná. 1970, vol. 19, iss. A18, pp. 132-134

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/101424>

Access Date: 24. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

práce snesla Habovštiaková velmi cenný, mnohdy dosud neznámý archívní materiál. V kapitole o pramenech Bernolákovy kodifikace spisovné slovenštiny najde čtenář objasnění vztahu ke kodifikaci Bajzové (pravopisné, gramatické a slovotvorné), úvahu o Bernolákově poměru ke slovenským nářečím (je pozoruhodné, nakolik je shodný s názory dnešní dialektologie) i o podílu češtiny na formování spisovné slovenštiny. Autorka uzavírá spis hodnocením Bernolákovy jazykovědného díla pro další vývoj spis. slovenštiny a doplňuje knihu německým resumé, obsáhlým seznamem literatury, tvořícím s poznámkovým aparátem v knize vlastně úplnou bibliografii daného vývojového období slovenštiny, a rejstříkem probraných slov a jevů.

Dílo A. Bernoláka prozrazuje josefínskému racionalistů druhé polovině 18. století. Znamenala-li čeština jako spisovný jazyk slovenské národnosti za feudalismu podporující impuls v budování samostatného spis. jazyka slovenského, pak kritický duch Bernolákův dovedl správně postihnout, které prvky slovenštiny jsou schopné plnit normotvornou funkci. Podle stavu tehdejších znalostí o slovenštině zvolil Bernolák za materiálové pozadí svého teoretického pohledu a kodifikátorského činu kulturní západní slovenštinu, neboť ta v té době nejlépe vyhovovala úkonům plynoucím z funkce jazyka jako společenského sdělovacího prostředku. Tento teoretický přístup, jímž Bernolák daleko předčil svou dobu, je třeba zvlášť zdůraznit (a autorka je si ho také neustále vědoma), protože, jak z knihy plyne, Bernolák se k němu propracoval poznáváním materiálu, srovnáváním s jinými jazyky a zamýšlením nad smyslem jazykových jevů. Bernolák byl rodák z Oravy, velká nářeční diferencovanost slovenštiny, tehdy pochopitelně ještě detailněji neznámá, i užívání češtiny ve styku úředním, kulturním a náboženském, ztěžovaly podstatně orientaci. Proto je třeba ocenit, že Bernolák správně rozpoznal rostoucí nadnářeční postavení kulturní západoslovenštiny; proto ji pojál za východisko svých prací.

Pro Bernolákovu dílo je rovněž charakteristická snaha po strohé systematickosti. Nejmarkantněji se projevila v jeho úvahách o pravopise vedených požadavkem, aby jednomu fonému odpovídal jeden grafém. To znamenalo vyloučit z grafické soustavy slovenštiny např. ypsilon, složený pravopis, zavést diakritická znaménka, odstranit $j = i$; odstranění „v clausum“ bylo ve slovenštině zásadlou Bernolákovou provedeno o 25 let dříve než v češtině. — str. 65, 78n. Bernolák vnesl do slovenského pravopisu promyšlenou systémovost a účelnost. Je tedy jeho pravopisná kodifikace nikoli fonetická, jak se často na základě hattalovských kritik soudívá, nýbrž, jak autorka oprávněně tvrdí, především fonologická.

Z hláskosloví upozorňujeme na to, že se Bernolákův vokalismus opírá o situaci západoslovenskou zatímco konsonantismus v některých případech o střední slovenštinu. Hlásku \ddot{a} (ä) Bernolák nemá. V detailech se Bernolákovu dělení souhlásek neshoduje s dělením starších českých gramatik (str. 96). Ve slovo tvorbě se Bernolák projevuje jako dobrý znalec derivačních postupů, jímž dává přednost, ač místy se nevyhnul tehdy módnímu manýrismu — mechanickému skládání slov. Materiálu toho druhu je však málo — i zde korigoval racionalistický a kritický duch Bernolákův práci odporující pojetí jazyka jakožto organismu spjatého vnitřním řádem.

Kniha K. Habovštiakové má pro slovakistiku mimořádný význam nejen v tom, že objasňuje „klíčový“ moment ve formování pravopisné, tvaroslovné i lexikální normy slovenského spisovného jazyka, moment, jehož odraz najdeme ještě v *Pravidlech slovenského pravopisu* z r. 1953 při úpravě psaní předpon $s-$, $z-$ a shody v l -ovém přičestí, ale ukazuje rovněž, jak rozhodující vývojový stupeň národního jazyka může a musí být vyvolán a ovlivněn promyšleným kodifikátorským aktem. Navíc však bude kniha — díky pěknému slohu i přiměřenému množství dokladového materiálu — vhodným pramenem poučení širší slovenské kulturní veřejnosti; a nejen slovenské.

Rudolf Šrámek

Quelques réflexions à propos de „La Grammaire du français parlé“

Le Français dans le monde, revue destinée aux professeurs de français, cherche les meilleurs méthodes et les meilleurs moyens pour enseigner le français aux étrangers soit en France soit à l'étranger. Le numéro spécial de juin 1968 porte le titre *La Grammaire du français parlé*.

Dans l'introduction, M. André Rigault informe les lecteurs que les auteurs d'articles présentent „des éléments de grammaire du français parlé qui couvrent tous les aspects du code oral“ (7).

Cet ouvrage ne se limite pas à la morphologie et à la syntaxe, mais comprend aussi la phonologie, la lexicologie et la stylistique. On y trouve des articles concernant le code phonologique (la manière dont il se réalise dans la parole au point de vue phonétique). Quant au code morphologique, on traite des marques du genre et du nombre du substantif et de l'adjectif, ainsi que des formes verbales. Le code syntaxique fait l'objet de deux articles sur les cadres de la phrase et sur l'articulation du discours. L'étude sur le lexique complète les résultats de l'enquête du français fondamental. Mentionnons encore l'article sur différents niveaux de la langue parlée et celui qui propose une „classification des types des messages oraux“ (7).

Les auteurs des articles désirent attirer l'attention aux différences formelles entre le français parlé et le français écrit et aider à enseigner le français parlé „de façon systématique et efficace“ (77). La grammaire du français parlé repose exclusivement sur les faits oraux. La description en est essentiellement structurale.

M. Emmanuel Companys écrit dans son article intitulé Les jonctions qu'il faut enseigner le français que les Français parlent et utiliser le niveau qu'on utiliserait dans la langue maternelle.

M. Paul Rivenc (Lexique et langue parlée) assure qu'on se sert de plus en plus de matériaux enregistrés et que dans la langue parlée on emploie un nombre beaucoup plus restreint d'outils grammaticaux que dans la langue écrite.

M. André Rigault (Les marques du genre), montre que les terminaisons qu'on prononce sont souvent indices du genre. Quant aux adjectifs, il est, à son avis, plus avantageux de commencer par enseigner les formes féminines parce que l'élève obtiendra la forme orale masculine „par l'élimination de la consonne finale de la forme féminine“ et il apprendra ainsi à écrire la forme du masculin. Mais cet avantage est limité, étant donné que cela n'est pas valable pour un certain nombre d'adjectifs (par exemple: heureux — heureuse, etc.).

Le fait que, dans la langue parlée, les verbes qui prennent la marque du genre sont en minorité, est d'après M. Rigault la raison des fautes dans l'accord du participe passé. Toutefois nous croyons que ce problème cause moins de difficultés aux étrangers qu'aux Français, dès lors qu'ils en ont appris les règles.

L'auteur assure que toutes ses propositions ne signifient pas „un bouleversement des catégories grammaticales“ du français, que „ce n'est qu'un changement d'éclairage“, mais en même temps il écrit que l'enseignement „de la langue parlée doit reposer sur la grammaire de la langue parlée“, alors sur une description „cohérente“ de la langue parlée.

Mme Madeleine Csécsy (Les marques orales du nombre) écrit qu'aujourd'hui la marque essentielle du nombre c'est le déterminant antéposé et, pour le verbe, le pronom personnel (sauf la troisième personne où seulement la liaison peut, dans certains cas, aider à reconnaître la forme dont il s'agit). Mme Csécsy est d'avis que la grammaire officielle „méconnaît son vrai fonctionnement“. Il nous paraît cependant exagéré que parlant „du fardeau inutile de marques défonctionnalisées“ du nombre et de la personne — elle y voit „une sérieuse entrave à l'expansion mondiale de la langue française“ (p. 48).

M. Fernand Marty (Les formes du verbe en français parlé) reproche à la méthode traditionnelle de l'enseignement du français écrit et parlé, donnant la description de la forme écrite ainsi que les règles de prononciation, d'être lente et inefficace. Mais sa formulation de certaines règles de prononciation nous paraît un peu curieuse. Il souligne que l'analyse des formes parlées permet de créer un système „beaucoup plus simple... que celui des formes écrites“ (p. 54). Il nous informe ensuite que les participants des discussions réalisées à l'université Laval de Québec se sont mis d'accord sur deux points: 1. Les élèves doivent apprendre à parler correctement sans passer par l'intermédiaire de la langue écrite. 2. Les professeurs devraient avoir „une formation linguistique appropriée“.

En ce qui concerne le premier postulat, on peut se demander, jusqu'à quel point on pourrait éviter toute forme écrite de la langue. Sûrement on peut s'en passer pour les enfants de l'âge préscolaire. Mais pour les autres élèves, cela paraît possible seulement pendant les premières leçons. Nous trouvons peu convenable de ne pas s'occuper de la langue écrite jusqu'au moment où les élèves seraient capable de parler correctement. D'ailleurs, que veut dire „quand on parle correctement“?

M. Marty assure que par la „morphologie orale“ on atteindra les mêmes résultats que dans la langue maternelle, mais dans un temps beaucoup plus court“ (p. 54). Il demande que l'élève soit au courant du système qui a servi à établir la méthode, qu'il prenne conscience du système morphologique oral, qu'il connaisse la description théorique du système et qu'il sache l'utiliser dans les „exercices“. En appréciant les résultats de cette méthode, M. Marty dit: „si l'on s'en tient au critère de facilité en communication, cette méthode semble supérieure à la méthode traditionnelle; mais si l'on inclut le critère de correction grammaticale orale, il semble qu'il y ait plutôt régression“ (p. 54). Il ajoute encore que ce sont surtout les élèves doués qui profitent de ces „améliorations“.

M. Aurélien Sauvageot (L'articulation du discours) souligne que, dans la langue parlée, „l'articulation du discours repose désormais sur les effets de débit“ (p. 67) et que les procédés propres au langage parlé élimineront un jour probablement les procédés du discours tels qu'on les trouve chez les auteurs classiques. Mais M. Sauvageot rappelle en même temps que ces nouveaux procédés ne sont pas plus simples que les procédés qu'ils doivent remplacer, ils sont seulement „de nature différente“. Et ce qui nous paraît encore plus grave, ce sont ses constatations suivantes: „Et dans la mesure où ils finiront par l'emporter, ils (= les procédés préférés par la langue parlée) contri-

bueront à éloigner davantage la langue vivante de celle des livres déjà anciens“ et „La scission entre le parlé et l'écrit achèvera de s'accomplir sans que l'expression française ait gagné en simplicité ni en clarté“ (p. 67).

Les trois articles suivants s'occupent aussi de la forme orale du français: Aspects phonostylistiques des niveaux de langue (M. P. — R. Léon). Pour une typologie des messages oraux (M. J. Peytard). Les cadres de la phrase (M. P. J. Vinay).

Cette Grammaire du français parlé a attiré aussi l'attention de M. Camproux qui en parle dans son article dans les Lettres françaises du 2 octobre 1968 (p. 12). A part de la scission mentionnée par M. Sauvageot, il rappelle encore une autre, celle qui existe entre le français méridional et le français septentrional. Il écrit „L'homme du sud ne reconnaîtra que très difficilement le français qu'il parle, à travers les descriptions de la Grammaire du français parlé“. Et M. Camproux se pose la question de savoir si une grammaire structurale du français parlé dans le sud ne donnerait pas pour les latinophones un rendement plus grand, parce que le français des méridionaux est plus conservateur, plus près du français classique. Il ajoute encore que si l'on laisse de côté le but recherché par les collaborateurs de cette ouvrage (faciliter l'apprentissage du français aux étrangers), on a „l'impression que cette grammaire du français parlé assasine le français... tel qu'on le lui a appris“. D'ailleurs cet avis est confirmé d'une certaine façon par les auteurs de la grammaire eux-mêmes. Ainsi par exemple M. E. Companys demande qu'on se débarrasse des „idées reçues“. M. A. Rigault veut „faire ressortir les structures réelles de la langue“ et il écrit que l'enseignement doit reposer sur la grammaire de la langue parlée“. Mme M. Csécsy reproche à la grammaire officielle du français de méconnaître son vrai fonctionnement. M. A. Sauvageot parle du divorce entre le français parlé et le français traditionnel.

Pour les enseignants du français, il se pose la question de savoir si cette conception de la grammaire du français parlé convient aussi à l'enseignement du français à l'école et dans quelle mesure l'enseignement peut profiter de ces recherches.

Chaque enseignant sera certainement heureux de trouver des moyens pour simplifier certaines tâches dans l'enseignement du français. Mais serait-il utile de le fonder exclusivement sur les formes orales? Dans les premières leçons du français, cela serait avantageux: on se concentrerait sur la prononciation, etc. Mais puisque la forme écrite diffère de la forme orale, il nous paraît problématique de fonder à l'école l'enseignement du français exclusivement sur la forme orale de la langue. Ne faut-il pas savoir écrire sans fautes autant que parler correctement? Le nombre d'explications simplifiées à l'aide de la grammaire orale ne nous paraît pas suffisant pour fonder toute la grammaire sur la forme orale. Nous sommes persuadés avec M. Sauvageot que les procédés de la grammaire du français parlé ne sont pas toujours plus simples, mais seulement différents. Malgré un certain nombre de procédés proposés qui pourraient simplifier la tâche de l'enseignant, à notre avis, à l'école on ne peut pas se contenter seulement de la forme orale de la langue, mais il faut prêter attention aussi à sa forme écrite.

Zdeňka Stavinohová

Ota Tichý: Francouzština pro pokročilé. Editio Supraphon, Praha—Bratislava 1968, 5 desek a 161 stran.

Roku 1962 jsme v tomto sborníku (str. 225—226) referovali o kursu francouzského jazyka na gramofonových dlouhohrajících deskách (č. MD 15076—79 C), jehož autorem je rovněž O. Tichý. Již touto prací určenou začátečnickům prokázal vynikající pedagogické schopnosti a smysl pro usnadnění překonávání obtíží, s kterými se setkává každý, kdo se učí cizím jazykům.

Jako zkušený učitel se dr. Tichý projevuje i ve *Francouzštině pro pokročilé*, kterou lze chápat jako druhý díl uvedené práce nebo jako práci samostatnou, jež znamenitě poslouží všem, kteří francouzsky již trochu umějí. Je totiž určena mírně pokročilým, kteří chtějí zvládnout praktickou hovorovou franštinu. Tento gramofonový kurs, vydaný na pěti dlouhohrajících deskách Supraphon č. 0 28 0461—5, je doplněn příručkou, obsahující kromě úvodních poznámek francouzský text nahanraný na deskách, jeho překlad a cvičení, jejichž správné řešení podobně jako český překlad textu je uveden v „Klíči“.

V úvodních poznámkách dává autor výborné praktické rady, jak postupovat při práci s gramofonovými deskami i s příručkou, která je jejich nezbytným doplněním, a zejména jak procvičovat alovní zásobu, idiomatické obraty a mluvnici.

Kurs se skládá z 18 lekcí, z nichž prvních dvanáct obsahuje výlučně náměty konverzační. Jde o rozhovory složené z vět, jejichž znalost je nutná nebo alespoň užitečná při cestování vlakem, letadlem nebo autem, při hledání a najímání pokoje v hotelu nebo v soukromí, při různých nákupech, v restauraci a v kavárně, na poště, při rozhovorech společenských, o umění, sportu, různých zábavách, počasí apod. — 13. lecke je věnována textu hospodářskému (přírodní bohatství Francie)